



EDITO

Si la théorie des relations internationales ne semble pas à première vue se prêter aisément à la formalisation, il apparaît essentiel, pour améliorer le caractère prédictif de cette théorie ainsi que son assise scientifique, d'utiliser de méthodes rigoureuses tant dans la phase d'investigation et de recueil des données que dans celle de validation des concepts. Cette démarche devrait en particulier s'appliquer au domaine des études de défense et de sécurité : devenues fiables, ces dernières pourraient directement contribuer à la réflexion d'Etats-majors soucieux d'optimiser leur stratégie. Le Professeur Roche nous présente ici ses réflexions sur ce sujet - inspirées de l'épistémologie de Popper.

Aux méthodes artisanales de type empirico-inductif - en fait souvent porteuses d'une conceptualisation implicite de la réalité, mais non-assumée - il conviendrait, selon lui, de substituer une démarche plus scientifique et plus systématique, de type hypothético-déductif. Expliquons-nous : au lieu de simplement élaborer une explication directement inspirée de notre état d'avancement dans la connaissance du réel, il serait préférable d'émettre une hypothèse - certes compatible avec le réel - mais qui ne serait pas simplement le résultat d'une pure induction à partir de celui-ci. Cette hypothèse fournirait alors un cadre général d'interprétation où les phénomènes observés au point de départ de l'émission de cette dernière pourraient prendre place. Mais surtout, cette hypothèse explicative, conçue pour être falsifiable, - ce que Popper soutient comme étant également possible dans le domaine des sciences sociales - aurait des vertus prédictives. Elle serait donc à la fois testable - en pratiquant une sorte "d'expérimentation" par son application à des situations nouvelles - mais aussi, directement utilisable pour agir dans le monde parce qu'issue, à l'image des organismes vivants dans la théorie de l'évolution, d'un processus drastique de sélection qui peu à peu éliminerait les idées erronées et ferait prospérer les théories les plus fécondes.

On voit là tout l'avantage que retireraient les acteurs du monde de la sécurité et de la défense d'une réflexion stratégique dynamique et organisée selon des principes scientifiques : ces recherches et leurs conclusions - à condition d'y consacrer les moyens nécessaires - permettraient d'améliorer directement nos capacités opérationnelles à personnel et moyens matériels constants. Ce qui, dans la situation budgétaire quelque peu tendue que nous connaissons, constitue un élément à prendre en compte avec toute l'attention qu'il mérite !

Capitaine de Corvette Colomban Lebas
Chercheur au CEREM



Professeur
Jean-
Jacques
ROCHE

FAVORISER LES CONCEPTS DE SÉCURITÉ GLOBALE ET DE SÉCURITÉ HUMAINE PAR UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Propos : Il est possible d'améliorer sensiblement la qualité du travail de prévision, en s'interrogeant tout d'abord sur les méthodes à mettre en œuvre et en veillant à ne pas interpréter de concepts plus ou moins nouveaux à l'aide de représentations anciennes.

LES ETUDES DE SECURITE : ETAT DES LIEUX

La phase de collecte des données correspond à la réception de « l'indice », c'est-à-dire de l'information à traiter. Celle-ci passe ensuite à travers le prisme de nos modes de représentations pour former « l'image globale ». Ces cadres d'interprétation avec lesquels nous évaluons les informations qui nous parviennent sont constitués de concepts et de logiciels de lecture complémentaires. Les concepts sont relativement peu nombreux et leur durée de vie est proportionnelle au temps dont ils ont besoin pour s'imposer. À ce titre, il faut constater que les concepts présentés aujourd'hui comme nouveaux ont déjà près de vingt-cinq ans. C'est le cas de « la sécurité globale » : l'année suivante était lancé le programme de recherche sur « la sécurité sociétale » ; toujours à la même période un rapport introduisait la notion de « sécurité commune » et en 1987 allait apparaître la notion de « sécurité humaine », plus amplement développée en 1994 dans le rapport du PNUD. Ainsi, les instruments présentés aujourd'hui comme neufs pour aborder les questions de sécurité seraient considérés comme antédiluviens dans n'importe quelle autre discipline « scientifique ». A titre de comparaison, les concepts utilisés dans les sciences humaines sont le résultat d'une très lente maturation, mais permettent en contrepartie une exploitation plus longue, jusqu'à ce qu'ils soient vidés de leur substance. Même s'ils remontent à une époque antérieure, ils peuvent toujours offrir une forte valeur explicative s'ils sont traités avec de nouveaux logiciels. Or, il est facile d'observer que trop souvent en matière de sécurité, non seulement les concepts sont déjà anciens, mais qu'en plus, ils sont également traités à l'aide de références elles aussi anciennes.

NECESSITE D'APPLIQUER UNE METHODE SCIENTIFIQUE AU DOMAINE DE LA SECURITE

Dans le cas de la sécurité des nations, où la survie de populations entières est en jeu, la même rigueur n'est étrangement pas de mise. La démarche scientifique est ignorée et personne en France ne s'étonne de l'absence des chercheurs travaillant dans les laboratoires académiques ou les instituts militaires dans les organismes réfléchissant aux politiques à mettre en œuvre. Intuition, approximation et présomption tiennent lieu de raisonnement dans une démarche inductive qui croit être rigoureuse en partant des faits pour déboucher sur des concepts. Le domaine ne relève pas de la science et la seule





évoquant de la possibilité de réfléchir en préalable aux méthodes suscite dans le meilleur une curiosité sceptique. Le problème est qu'un même fait est interprété de manière très différente par des hommes qui, jusque dans leur vie privée, sont habitués à fonder leurs querelles sur des interprétations divergentes du même acte, les événements les plus anodins servant alors à exprimer tous les non-dits et à canaliser toutes les frustrations. Fonder dans ces conditions les réflexions de sécurité sur une seule approche inductive revient à dresser la cartographie de nos représentations mentales et certainement pas à anticiper les menaces de demain.

La prospective en matière de sécurité demeure un exercice périlleux. Comme le remarquait l'historien américain Donald Kagan, « la guerre éclate là où on ne l'aurait jamais imaginé et souvent pour des raisons qui n'ont pas été anticipées ». Néanmoins, se prévaloir de cette complexité pour s'exonérer de la responsabilité de n'avoir pas anticipé des évolutions en profondeur d'une importance aussi capitale que la disparition de la conscription par exemple est malheureusement trop caractéristique du comportement prédateur des structures étatiques. Comportement qui conduit aujourd'hui nombre d'observateurs « critiques » à considérer que l'État n'est plus le principal rempart contre l'insécurité, mais bien le principal facteur d'insécurité.

Du point de vue méthodologique, l'audition de témoins ne saurait garantir la rigueur de la démarche, l'addition d'expériences individuelles ne pouvant déboucher sur une hypothèse générale. En préalable à toute réflexion sur les menaces à venir, il convient de s'interroger sur les concepts à utiliser et sur les logiciels pour les exploiter. Le concept seul ne fournissant pas d'explication, mais un simple cadre d'organisation des informations reçues, c'est donc bien la grille de lecture qui doit en tout premier lieu retenir l'attention. Les militaires, comme l'observait récemment Christian Salmon dans un article du Monde, ont cependant trente ans de retard en matière de communication et s'en tiennent toujours au fait quand la mise en scène prime sur l'information. Les politiques de sécurité se trouvent alors à la conjonction de deux logiques différentes ; la première privilégie la théâtralisation du grand récit ; la seconde est celle de l'anticipation et de la préparation ex ante et se situe dans une perspective inductive d'une autre époque qui est depuis plusieurs décennies abandonnée. La première pêche donc par orgueil en proposant de construire le monde sur l'imaginaire et la seconde par absence de rigueur scientifique en se satisfaisant d'un empirisme désincarné qui, partant du singulier, entend déboucher sur des conclusions générales.

UNE APPROCHE HYPOTHETICO-DEDUCTIVE APPLIQUEE A LA SECURITE

Dans un article publié en 2006, Douglas Van Belle comparait ainsi la situation respective de la paléontologie et des Relations internationales en s'intéressant à deux programmes de recherche, la théorie de la chute d'un météorite comme explication à l'extinction des dinosaures et la théorie de la paix démocratique. Aussi surprenante que puisse être la comparaison, dans les deux domaines, les données sont incomplètes, leur conservation relève du hasard ou de choix discutables (se souvient-on d'un non-événement par exemple ?) et leur sélection est biaisée par l'attrait pour le « grand » - qu'il s'agisse du grand dinosaure ou du « grand événement ». Confrontée à des difficultés similaires à celles rencontrées par les études de sécurité, la paléontologie est parvenue à fédérer les recherches et à susciter un consensus autour d'une explication possible sur les raisons pouvant expliquer la disparition des dinosaures. Le recours à des « hypothèses contingentes » - c'est-à-dire à des conséquences logiques découlant de l'hypothèse précédente (si les choses se sont passées ainsi, alors on doit observer tel phénomène)- a ainsi permis de privilégier une explication parmi d'autres et de bâtir un consensus scientifique autour de la thèse retenue.



21, place
Joffre
75007
PARIS

Tél :
+33 (0)1 44
42 45 34

Fax :
+33 (0)1 44
42 43 84

<http://www.cerems.defense.gouv.fr>

<http://www.cerems-biblio.fr>

Contact :
secretariat
@cerems.
defense.
gouv.fr

Les Relations internationales en général et les études de sécurité se trouvent dans l'impossibilité de construire un tel consensus. La solution pour sortir de cette situation d'échec consisterait donc à transposer la démarche hypothético-déductive qui réussit si bien à la paléontologie. Les productions issues des recherches sur l'international devraient dès lors apparaître comme la résultante d'études menées en quatre étapes la première étant consacrée à l'observation, la deuxième à la formulation d'une hypothèse, le troisième à la construction d'une expérimentation destinée à confirmer ou infirmer l'hypothèse. Enfin, dans un quatrième temps, la conclusion devrait permettre de formuler une proposition scientifique ou opérationnelle.

CONCLUSION

Cette classique approche hypothético-déductive, si elle était appliquée aux études de sécurité, modifierait considérablement les méthodes de travail. Il est clair que l'énoncé de solutions globales et de propositions générales ne pourrait intervenir qu'à l'issue d'un long processus de validation d'hypothèses en cascade. Abandonner l'intuition et renoncer à une démarche inductive reposant sur l'expérience imposerait de créer des programmes de recherche sur le long terme et de réunir autour une communauté élargie de chercheurs qui trouveraient un intérêt intellectuel, institutionnel et matériel à s'engager dans cette voie collective. Abandonner l'empirisme qui prévaut en la matière revient donc à mettre en œuvre une véritable révolution scientifique, laquelle ne peut être envisagée qu'à partir d'un changement de mentalité. En forçant à peine le trait, il est alors possible de considérer que la crédibilité des études de sécurité dépendra de la possibilité d'engager la responsabilité des producteurs de concepts au même titre que la responsabilité des producteurs de molécules peut être engagée devant les tribunaux civils ou pénaux. Ce qui revient ni plus ni moins qu'à appliquer le très constitutionnel « devoir de précaution » à ce domaine qui engage la survie de la nation.

Les conclusions de ce colloque ainsi que l'intégralité des comptes rendus des tables rondes et des interventions les plus marquantes seront retranscrits dans un cahier du Cerem qui sera publié au cours du mois de juin.

Jean-Jacques ROCHE
Professeur des Universités Panthéon - ASSAS (Paris 2)
Centre d'études et de recherche de l'Ecole Militaire

